

CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

SEANCE DU MARDI 07 AVRIL 2026

(Articles L2121-7 à L2121-28 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT))

A 20 h 30 - Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville
90, avenue du Professeur Émile-Sergent - 78680 Épône

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
 - Adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal d'Installation du 28 mars 2026
 - Communications du Maire
1. Détermination des Commissions Municipales
 2. Election des membres au sein des Commissions Municipales
 3. Election des Conseillers Municipaux Délégués au sein du Syndicat de Transport Scolaire Mantes Maule Septeuil (S.M.T.S)
 4. Election des Conseillers Municipaux Délégués au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région d'Épône (S.I.R.É)
 5. Election des Conseillers Municipaux Délégués au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (S.I.V.O.M)
 6. Fixation du nombre et élection des membres du Conseil Municipal de la Caisse des Ecoles
 7. Election des membres du Conseil Municipal du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
 8. Election des membres du Conseil Municipal de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.)
 9. Election des membres du Conseil Municipal de la Commission de Délégation de Service Public (C.D.S.P.)
 10. Election des membres du Conseil Municipal du Comité Social Territorial (C.S.T)
 11. Election du Délégué de la Commune au sein du Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités Territoriales (C.N.A.S)
 12. Désignation d'un Délégué représentant le Conseil Municipal au sein du Conseil Syndical de la copropriété de l'Association Syndicale Libre du Parc du Château de la Garenne à Elisabethville

Questions Orales

Fait à Épône, le 1er avril 2026



Monsieur Emmanuel BOLLE,

Maire d'Épône